



## Lancement de l'Année européenne du patrimoine culturel 2018

Françoise Nyssen, ministre de la Culture, se réjouit du lancement officiel de l'Année européenne du patrimoine culturel 2018, ce jour au Forum européen de la Culture à Milan.

L'Année européenne du patrimoine est une initiative proposée par l'Allemagne et soutenue par la France dont l'ambition est de réaffirmer l'unité culturelle de l'Europe.

L'Année européenne du patrimoine culturel, reposera sur un principe de labellisation de projets vecteurs de dynamisme économique, de cohésion sociale et environnementale du patrimoine tant à l'échelon national qu'à l'échelon européen.

Le label sera attribué par chaque pays.

En France, la ministre de la Culture a souhaité que la procédure de labellisation soit déconcentrée auprès des directions régionales des affaires culturelles.

Elle a également tenu à ce que tous les champs du patrimoine soient concernés : industriel, archéologique, immatériel, cinématographique, audiovisuel, création artistique, musical, etc.

Le ministère de la Culture met en ligne dès aujourd'hui un site Internet spécialement dédié à l'Année européenne en France : [patrimoineeurope2018.fr](http://patrimoineeurope2018.fr)

Les porteurs de projets y trouveront un formulaire de demande de labellisation, et les manifestations retenues y seront présentées

Les événements nationaux récurrents organisés ou soutenus par le ministère de la Culture chaque année seront placés sous le thème de l'Année européenne du patrimoine culturel parmi lesquels :

- **Tous à l'opéra** (5 et 6 mai 2018) ;
- **la Nuit européenne des musées** (19 mai 2018), dont le module « la Classe, l'œuvre ! » pourra être décliné en Europe.
- les **Rendez-vous aux Jardins** (1er, 2 et 3 juin 2018), dont le thème 2018 sera « L'Europe des jardins », et qui pour la première fois cette année s'élargit à cinq pays européens (Allemagne, Croatie, Hongrie, Lituanie, Slovaquie) ;
- **la Fête de la musique** (21 juin) ;

- **les Journées européennes du patrimoine** (15 et 16 septembre 2018), qui se déclineront sur le thème de « L'art du partage » ;
- **les Journées nationales de l'architecture** (19, 20 et 21 octobre 2018)
- **les journées nationales de l'archéologie** (15, 16 et 17 juin 2018)

**Les Assises européennes du patrimoine** annoncées par le Président de la République seront organisées. Tous ces projets, événements et manifestations seront l'occasion de valoriser le travail de l'ensemble des acteurs et professionnels du patrimoine en Europe. Il permettra également de lancer un projet pilote autour de la mobilité des professionnels du patrimoine.

L'ensemble de ce dispositif s'inscrit dans une stratégie européenne volontariste de la France notamment en matière de patrimoine qui, ainsi que le rappelait le Président de la République dans son discours d'Athènes en septembre dernier pour la refondation de l'Europe : « ...est l'un des socles communs de la civilisation européenne ».

#### **Contacts**

Ministère de la Culture  
Délégation à l'information et à la communication  
Service de presse : 01 40 15 83 31  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)  
@MinistereCC

Ministère de la Culture  
Direction générale des patrimoines  
[christine.de-rouville@culture.gouv.fr](mailto:christine.de-rouville@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)  
@MinistereCC